

AU DEVOIR



ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC

- *La formation policière et le contrôle de l'activité policière au Québec*
- *Nouvelle équipe, nouveaux défis*
- *Passons à l'histoire...*

SOMMAIRE

- 1** Mot du président – *Dominic Ricard*

- 2** La formation policière et le contrôle de l'activité policière au Québec – *Jacques Painchaud*

- 4** Nouveau poste, nouveau conseil : nouveau défi – *Jasmin Rainville*

- 5** Place aux défis! – *Serge-Alexandre Gervais*

- 6** L'amélioration du programme d'aide aux employés (PAE) – *Stéphane Trottier*

- 9** Nouvelle équipe, nouveaux défis – *Stephan Holmes*

- 10** Quatre ans d'engagement – *Hugo Lizotte / J'apprécie votre confiance – Tommy Giroux*

- 11** N'oublie jamais d'où tu viens. Souviens-toi toujours pourquoi et pour qui tu travailles! – *Jefferick K. St-Hilaire / Un premier mandat rempli de défis stimulants! – Jean-François Veillette*

- 12** Unis vers l'avenir! – *Serge Bigras / Passons à l'histoire... – Cathy Richard*

- 13** Maintenant et autrement – *Dominic Roberge*

- 14** En route pour 2021! – *Isabelle Lavallée / Merci à Gaétan Boulianne! – Dino Tremblay*

- 15** Salutations aux membres de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec – *Pierre Veilleux*

- 16** Mes remerciements – *Chrystian Leclerc*

- 17** C'est un au revoir! – *Alain Gaudreault*

- 18** Nouveaux et futurs retraités

- 20** Hommage à nos chers disparus



ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC

1981, rue Léonard-De Vinci
Sainte-Julie QC J3E 1Y9
Tél. : 450 922-5414
Télé. : 450 922-5417

Responsable de la rédaction :
Stéphanie Bourgault

Dépôt légal – Bibliothèque du Québec
Tirage : 5 840

Les textes publiés dans cette revue sont la responsabilité de leurs auteurs. Les articles peuvent être reproduits à la condition d'en signaler la source.

Dans le but d'alléger les textes, le genre masculin englobe aussi bien les femmes que les hommes, sauf lorsque spécifié.



Éditeur
1591, rue Principale
Bureau 201
Sainte-Julie QC J3E 1W6
Tél. : 514 908-2626

Administration, directeur général
Marcel Forest, ADM.A.
Directrice principale
Stéphanie Chicoine, ADM.A.

Directeur vente publicitaire
André Labonté
Directrice infographie
Nancy Bossé

Directrice relation et service client
Nancy Thibeault



Mot du président



Chères consœurs et chers confrères,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois à titre de nouveau président de votre Association. Je tiens à tous vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée; soyez assurés que tous les efforts seront déployés afin de représenter dignement tous les membres de l'APPQ.

Ceux-ci se sont dotés également d'un conseil de direction, en grande partie renouvelé, comprenant dix nouveaux directeurs et directrices sur 14, lequel saura, j'en suis persuadé, répondre à vos attentes pour les quatre prochaines années. Mes plus sincères félicitations à tous les membres du conseil de direction pour leur élection!

Par ailleurs, il est important de souligner de façon toute particulière que le conseil de direction de votre Association comprend, pour la première fois de son histoire, des membres féminins, en l'occurrence M^{me} Cathy Richard du district Bas-Saint-Laurent, de même que M^{me} Isabelle Lavallée du Quartier général de Québec. Bravo à toutes les deux et bienvenue!

Un des premiers défis qu'aura à relever ce nouveau conseil de direction consistera à entreprendre les changements nécessaires afin de moderniser notre Association. Vous vous rappellerez que l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec a entrepris, en début d'année, une réflexion concernant sa structure organisationnelle et de gouvernance, dans l'objectif d'améliorer son efficacité. À cette fin, l'Association a mandaté la firme Brio (Arsenal conseils), pour l'accompagner dans sa démarche. Or, les résultats de cette étude seront révélés au conseil de direction dans les prochains jours, lequel devra après analyse prendre les décisions qu'il juge opportun et dans l'intérêt supérieur des services que nous devons vous fournir.

La fameuse grande réflexion sur la *Réalité policière au Québec* entreprise par le livre vert déposé par la ministre Geneviève Guilbault de la Sécurité publique (MSP) sera, à n'en pas douter, un autre défi de taille à relever dans les prochains mois. Votre Association a d'ailleurs déposé son volumineux mémoire sur la question en octobre dernier et a même eu l'occasion de rencontrer le Comité consultatif mandaté par le MSP, à huis clos, puis en audition publique.

Nous avons, à ces occasions, insisté sur le manque d'effectifs à la Sûreté du Québec, lequel perdure depuis bien trop longtemps au détriment de la santé de nos membres. Nous avons discuté avec le Comité consultatif de la nécessité d'un financement public et récurrent de la Maison La Vigile de Québec, afin que cette dernière soit en mesure d'ouvrir éventuellement une autre maison à Montréal, et même de fournir un programme d'aide aux employés véritablement adapté aux policiers. Les grands silences des communications de la Sûreté à l'égard des

opérations où les actions de nos membres sont remises en cause ont également fait l'objet de revendications. L'attitude de la Sûreté, à ce sujet, étant trop souvent perçue comme un désaveu de la part des membres concernés.

La carte policière est assurément au cœur des enjeux soulevés par cette réflexion. À ce chapitre, votre Association a recommandé que cette réforme constitue une phase 2 de la réforme de 2001. Ainsi, nous avons souligné que la desserte de la Sûreté du Québec devrait désormais couvrir toutes les localités de 100 000 de population ou moins, exception faite des couronnes sud et nord de Montréal. Si cette proposition devait aller de l'avant, cela donnerait lieu à l'intégration à la Sûreté du Québec des services des municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, Granby, Saint-Jérôme, de même que ceux de la MRC des Collines et de la Régie de la MRC de Memphrémagog; ces dernières desservant respectivement environ 50 000 et 35 000 de population.

En fait, tous les intervenants y vont de leur vision particulière sur de nombreux sujets, y compris la Sûreté. Nous suivrons donc de très près l'évolution des travaux à ce chapitre, lesquels peuvent certainement nécessiter des modifications législatives et avoir un impact majeur sur l'avenir de la police au Québec. Je vous invite donc à prendre connaissance de ce mémoire et de la vidéo de cette rencontre sur le site Internet de votre Association.

Évidemment, la prochaine négociation du contrat de travail se situe tout en haut de cette liste des priorités. Une nouvelle étude de rémunération globale produite par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) est en cours de route, conformément à l'annexe G du contrat de travail. Selon nos dernières informations, l'ISQ a bon espoir d'être en mesure de respecter l'échéancier du 31 décembre 2021 afin de livrer le rapport aux parties; document sur lequel seront basées nos négociations. Entre temps, votre collaboration sera sollicitée à différents niveaux afin que nous soyons prêts le moment venu.

Bref, plein de défis passionnants pour cette nouvelle équipe dynamique!

En espérant, plus tôt que tard, la fin de cette pandémie qui nous complique la vie et nous fait subir des épreuves depuis trop longtemps. Surtout, soyez prudents!

Dominic Ricard
Président



À LA DÉFENSE DE VOS DROITS



Mémoire de l'Association dans le cadre des travaux du livre vert

La formation policière et le contrôle de l'activité policière au Québec

Le 20 octobre 2020, nous avons déposé et présenté¹ notre mémoire au Comité consultatif sur la réalité policière chargé de faire des recommandations sur la grande réflexion concernant la modernisation de la police au Québec par le ministère de la Sécurité publique.

Notre mémoire couvre plusieurs sujets ayant pour objectif d'aider notre organisation à « maintenir l'excellence dans la desserte policière au Québec en conservant nos forces et en corrigeant nos faiblesses ». À partir de constats relevés par nos membres et de l'analyse et l'apport d'experts, nous y abordons l'importance d'apporter des solutions concrètes permettant l'amélioration de l'exercice de la profession et du bien-être des policiers. Ainsi, nous avons soumis 24 recommandations.

Dans le cadre de cet article, je vais aborder seulement les aspects reliés au contrôle de l'activité policière et les besoins de formation reliés à l'intervention policière émanant des recommandations présentées dans notre mémoire².

LA FORMATION ET L'ÉQUIPEMENT POLICIER À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

La formation et les équipements sont insuffisants pour répondre aux besoins.

Les interventions policières sont souvent en situation d'urgence et lorsque la finalité de celles-ci comportent des conséquences impliquant la mort, il est trop tard pour améliorer les choses. Nous croyons qu'il faut agir en amont de ces situations. Pour agir de façon proactive, nous croyons qu'il faut munir les policiers de formations de pointe actualisées et assurer une formation continue pour les ressources et équipements appropriés afin de répondre aux défis auxquels ils sont confrontés. Dans ce contexte, nous demandons :

« Pour les policiers affectés à la gendarmerie, que soit mise en place une formation comportant une mise à jour de la conduite de véhicules d'urgence, de même que la mise en place d'une formation spécifiquement prévue pour les interventions auprès des personnes dont la santé mentale est perturbée. »

Recommandation 1

« Qu'une augmentation des effectifs concernant les formateurs en emploi de la force avec une répartition à l'ouest, à l'est et au centre de la province serait opportune afin que nos membres puissent avoir une formation adéquate et à jour de ce type d'intervention. »

Recommandation 2

« Que soit mis en place un programme à échéancier serré afin d'assurer le déploiement du pistolet à impulsion électrique *Taser gun* et des caméras corporelles à l'ensemble des policiers de la Sûreté du Québec, avec leurs formations afférentes. »

Recommandation 3

« Qu'une formation spécifique et complète soit diffusée dans un délai raisonnable à l'ensemble des patrouilleurs concernant les interventions auprès des personnes dont l'état mental est perturbé. »

Recommandation 4

Soulignons que ces besoins à palier sont encore plus urgents pour nos policiers dans le contexte « d'une crainte dominante de faire des erreurs lors de leurs interventions et d'être accusés par la suite en discipline, en déontologie ou encore pire, au niveau criminel ». Ajoutons aussi en raison d'un « manque de personnel dans les unités causant des difficultés entre autres lors de ce type d'interventions ». Nos membres sont aux prises avec « la réalité géographique de la Sûreté du Québec qui fait en sorte que les renforts (*backups*) sont lents à venir et parfois inexistantes ».

L'importance du *backup* se manifeste aussi par le besoin d'apporter des améliorations sur la capacité organisationnelle de venir en aide aux patrouilleurs lors de situation de crise telle que les prises d'otage via nos groupes d'intervention tactique (GTI). Pour cette raison, nous demandons :

« Que ces groupes d'intervention puissent intervenir partout sur le territoire du Québec et en "temps utile" en cas de crises de violence graves. À cette fin, et compte tenu du volume élevé de travail qu'effectue le groupe GTI, nous sommes d'avis qu'une augmentation des effectifs de ce groupe est nécessaire. »

Recommandation 12

LE CONTRÔLE DE L'ACTIVITÉ POLICIÈRE AU QUÉBEC - LOI SUR LA POLICE

L'article 119

Nous demandons que cet article soit amendé afin de permettre à un policier qui a eu une sentence d'absolution devant la cour criminelle ne soit plus assujéti à cette mesure. Rappelons qu'en vertu de la *Loi sur les casiers judiciaires*, la sentence d'absolution inconditionnelle équivaut à un pardon. Ainsi, il apparaît clairement selon nous qu'un policier ayant bénéficié d'une absolution est pénalisé dans le cadre de son emploi au sens de l'article 18.2 de la *Charte* québécoise.

¹ La présentation du mémoire a eu lieu les 10 novembre et 2 décembre 2020 en visioconférence.

² Les recommandations citées ci-dessous sont présentées aux pages 3, 4, 10, 15, 18 et 20 de notre mémoire, disponible sur le site Web de l'APPQ, sous l'onglet « Communications » (appq-sq.qc.ca/memoires-appq).

« Que le libellé de l'article 119 de la *Loi sur la police* soit modifié pour remplacer l'expression "reconnu coupable" par la mention "condamné", et ce, tant au premier alinéa qu'au second, de telle sorte qu'un policier absous par le tribunal ne serait pas visé par les dispositions de l'article 119 et son cas serait soumis à la procédure disciplinaire habituelle. » **Recommandation 15**

DÉONTOLOGIE

La plainte en déontologie³

Nous avons constaté au cours des années une augmentation de la médiatisation des interventions policières. Un des effets de cette médiatisation concerne des personnes qui ne font pas partie de l'événement, mais qui en ont eu connaissance en lisant le journal du matin avec le café à la main. Ces personnes portent plainte auprès du commissaire à la déontologie et certains portent plainte de manière systématique. Pour ces raisons nous demandons :

« Qu'une modification législative soit apportée à la *Loi sur la police* afin que l'article 143 de ladite *Loi* précise que seule une personne ayant un intérêt juridique de porter plainte puisse faire appel au service du commissaire à la déontologie policière relativement à un incident dans lequel il a été impliqué. » **Recommandation 14**

La double sanction

Cette disposition prévoit que tout policier ayant fait l'objet d'une reconnaissance de culpabilité pour une infraction criminelle survenue dans le cadre d'une intervention policière doit faire l'objet d'une citation déontologique. Le problème vient du fait que cette mesure aura lieu malgré le processus disciplinaire. Conséquemment, le policier sera sanctionné deux fois pour les mêmes faits. Nous considérons que « cette situation est tout à fait contraire au principe de la prohibition de la double sanction, énoncé par la Cour suprême du Canada dans l'arrêt Kienapple [1975] 1 RCS 729, par lequel la plus haute cour du pays prohibait qu'un individu soit sanctionné plus d'une fois pour le même comportement fautif ». Pour cette raison, nous demandons l'amendement suivant :

« Que les dispositions de l'article 230 de la *Loi sur la police* soient modifiées afin de remplacer les mots : "sauf si ce policier a fait l'objet d'une sanction de destitution en vertu du premier alinéa de l'article 119." par : "sauf si ce policier a fait l'objet d'une sanction en vertu de l'article 119".

De même, l'expression "sous réserve de l'article 119" de l'article 258 devrait être biffée pour les mêmes raisons. » **Recommandation 16**

BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES (BEI)

La nature criminelle des enquêtes BEI

Le BEI est reconnu dans la loi comme étant un corps de police spécialisé. Ainsi, il a comme mission de mener des enquêtes criminelles en application du *Code criminel*. Le BEI a plutôt

comme position de faire des enquêtes administratives et d'être à la recherche d'éléments d'infraction criminelle. Cette position a pour effet de limiter les droits en vertu de la *Charte* du policier visé par l'enquête.

Soulignons que « plusieurs législations provinciales reconnaissent d'emblée la nature criminelle de l'enquête effectuée par un bureau d'enquêtes indépendantes chargé d'enquêter dans des circonstances similaires à celles du BEI, entre autres en reconnaissant le droit à l'avocat dans ces circonstances et la non-obligation pour le policier "impliqué" de remettre un compte rendu ou ses notes personnelles aux enquêteurs ». Pour cette raison, nous demandons l'amendement suivant :

« Que des modifications législatives soient apportées à la *Loi sur la police* et au *Règlement sur le déroulement des enquêtes du Bureau des enquêtes indépendantes au Québec* afin que soit reconnue la nature criminelle des enquêtes effectuées par le BEI, et ce, afin que les droits prévus à la *Charte des droits et libertés de la personne* soient respectés à l'égard des policiers impliqués et témoins. » **Recommandation 17**

Les délais d'enquête du BEI

Les procédures reliées aux enquêtes indépendantes sont trop longues. Le délai moyen est de dix mois pour l'enquête, plus un délai moyen de plus de six mois pour obtenir la décision de porter ou non des accusations criminelles par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)⁴. Nous avons une étude, *Le policier face à la plainte*, qui démontre des impacts importants sur la santé psychologique des policiers visés par ces procédures, les délais procéduraux constituant un facteur aggravant.

« Aux yeux des trois grandes associations syndicales policières au Québec, ces délais sont tout à fait incohérents avec la mission et les valeurs du Bureau dont les objectifs qu'avait en tête le législateur au moment de sa création. Il est inconcevable qu'un policier impliqué, qui est ciblé par une enquête de nature criminelle, soit mis en péril aussi longtemps avant de connaître le sort qui lui est réservé⁵. » Conséquemment, nous demandons des modifications à la *Loi* pour réduire les délais.

« Que le gouvernement apporte des mesures législatives à la *Loi sur la police* afin que le Bureau des enquêtes indépendantes soit tenu d'accélérer son processus d'enquêtes et doive s'efforcer de faire en sorte que l'enquête soit terminée au plus tard 120 jours après son ouverture. » **Recommandation 18**

Pour en savoir davantage sur ce contenu et prendre connaissance des autres sujets abordés dans notre mémoire concernant le livre vert portant sur la réalité policière au Québec, vous pouvez consulter cette documentation via le site Web de l'Association.

Syndicalement vôtre!

Jacques Painchaud LL. M. (droit)

Vice-président à la Discipline et à la déontologie

³ Dans notre mémoire, nous soulignons une proposition, avec laquelle nous sommes en complet désaccord, émanant du commissaire à la déontologie émise lors de son passage à la commission Viens. Ce dernier propose de prolonger la période de prescription de la plainte qui est actuellement d'un an. « Au fait, rien ne justifie d'attendre une décision du DPCP en matière criminelle avant de porter plainte en déontologie. Il s'agit là de deux processus différents dont les objectifs diffèrent également. Il s'agit à notre avis d'un bien piètre prétexte afin de justifier d'augmenter une prescription d'une année à trois ans. (p. 16)

⁴ Note : « En date des présentes, sur les cent trente-deux (132) enquêtes menées par le Bureau sur le territoire du Québec depuis le 26 juin 2016, cinquante-deux (52) sont toujours en attente, dont dix-neuf (19) sont entre les mains du DPCP. Il appert de nos vérifications que le délai moyen d'une enquête du Bureau est d'environ 10 mois et que le délai le plus long pour une enquête a été de 305 jours avant que le dossier ne soit remis au DPCP. Au surplus, le DPCP quant à lui prend en moyenne une année entière avant de décider si un policier doit être accusé ou non. » (p. 20)

⁵ Note : Pour plus d'informations, nous vous invitons avec insistance à parcourir le mémoire présenté au ministère de la Sécurité publique en octobre 2019 par les trois grandes associations policières au Québec représentant près de 14 000 policiers, disponible à l'annexe 2 de notre mémoire sur la réalité policière.



Nouveau poste, nouveau conseil : nouveau défi

Le 21 novembre dernier, j'accédais au poste de vice-président aux Griefs et à la formation au sein de l'Association. Il s'agit d'un nouveau défi pour moi comme pour plusieurs nouveaux membres du conseil. Les dossiers seront nombreux et le travail ne manquera pas.

J'aimerais, de ce fait, souligner l'élection des deux premières femmes au poste de directrice syndicale : M^{me} Isabelle Lavallée au Quartier général de Québec et M^{me} Cathy Richard au district Bas-Saint-Laurent. Leur arrivée au conseil apportera une vision nouvelle et enrichira les débats lors de nos rencontres.

Pour ma part, mon arrivée à titre de vice-président aux Griefs et à la formation s'inscrit dans la poursuite d'une implication syndicale qui a commencé au début des années 2000 à la Fraternité des policiers et policières de Joliette où j'ai occupé les postes de vice-président et de président jusqu'à notre intégration à la Sûreté du Québec en 2008. Ce qui m'a amené à participer à la négociation de contrats de travail ainsi qu'à plusieurs dossiers d'arbitrage de griefs, de CSST, de discipline et de déontologie. J'ai également siégé au comité du régime de retraite de la Ville de Joliette comme représentant de la Fraternité.

Suite à notre intégration à la Sûreté, j'ai été délégué à l'APPQ pour ensuite être élu au poste de directeur syndical au district Laurentides / Lanaudière. J'ai été membre du comité de négociation pour le renouvellement du contrat de travail 2015-2022 ainsi que membre du comité paritaire et conjoint.

Comme je vous ai mentionné en tournée, je désire mettre de l'avant certains dossiers dès le début de mon mandat :

- La révision de la procédure de grief afin de poursuivre le rattrapage dans la gestion de nos griefs et de m'assurer que la nouvelle procédure nous permettra de demeurer à jour;
- L'amélioration des communications du département en rendant disponible en ligne la liste de griefs actifs, les comptes rendus et les rapports de mes différents comités et les sujets de l'heure en relations de travail;
- Et travailler activement sur l'offre de formation.

Soyez assurés que je vais mettre les efforts nécessaires pour remplir mes nouveaux mandats et pour répondre à vos attentes, mais surtout, je vais travailler pour avoir une Association unie afin d'atteindre **vos objectifs**.

En terminant, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier l'ensemble des délégués du district Laurentides / Lanaudière. Merci de votre soutien, de votre implication et de votre dévouement. Tout au long des quatre dernières années, vous avez assuré le service aux membres, vous avez fait preuve de disponibilité mais, surtout, vous avez su vous impliquer dans le débat syndical. C'est ce débat d'idées qui nous permet d'avancer. Merci également aux membres du district pour votre appui. Votre nouveau directeur syndical M. Richard Rhéaume, délégué depuis plus de 16 ans, saura, sans aucun doute, s'acquitter de sa tâche à la hauteur de vos attentes.

Avec la pandémie, l'année 2020 n'a pas été facile pour personne et a amené son lot de contraintes. Malgré le contexte actuel, je vous souhaite que l'année 2021 nous permette de retrouver une vie normale et nous amène à mettre cette pandémie derrière nous.

Jasmin Rainville

Vice-président aux Griefs et à la formation





Place aux défis!



Bonjour chers confrères et chères consœurs,

Au moment d'écrire ces lignes, les élections à notre Association viennent tout juste d'être conclues et c'est avec grand enthousiasme que je débute mes nouvelles fonctions au poste de vice-président aux Ressources humaines.

Nous venons de vivre à notre Association un exercice démocratique historique, un débat d'idées, beaucoup de candidatures et surtout une tournée provinciale très importante où nous avons pu échanger franchement sur les importants enjeux à venir!

Je veux d'abord vous remercier de votre appui que j'ai clairement ressenti aux quatre coins de la province. Je veux aussi réitérer à tous que j'ai bien entendu vos attentes et que je compte bien y donner tout mon engagement afin de très bien vous représenter.

À tous ceux et celles que je n'ai pu joindre personnellement, je vous réitère ici l'essence de mon message résumant mon implication syndicale, ma carrière policière, ma vision et mes engagements :

Pendant trois ans, j'ai été policier municipal. À la Sûreté du Québec, j'ai eu le privilège d'œuvrer avec intérêt dans plusieurs sphères d'activité : patrouilleur, chef d'équipe, PIMS, enquêteur MRC, enquêteur régional au crime organisé puis aux crimes majeurs et responsable d'équipe.

J'ai toujours eu un grand intérêt pour notre vie syndicale. Délégué à l'APPQ pendant 15 ans dans mes différentes unités et, de 2016 à 2020, directeur du district Mauricie / Centre-du-Québec. J'ai assisté et représenté mes collègues patrouilleurs, enquêteurs, spécialistes et sous-officiers dans toutes les sphères de notre Association : respect du contrat de travail, placement, discipline et déontologie, santé et sécurité, assurances, retraite... Ces quatre dernières années, j'ai été directeur au sous-comité des griefs où j'ai eu la chance d'acquérir une expérience en relations de travail et en négociations, en plus de parfaire mes connaissances juridiques dans l'ensemble de nos dossiers.

C'est ce que je souhaitais, et c'est ce que vous avez choisi pour notre Association : des gens d'expérience ayant acquis leur expertise en travaillant avec cœur à la défense de nos droits et

à l'avancement de notre profession; des gens unis, n'ayant pas peur de leurs opinions et communiquant dans le respect. Notre conseil de direction comptera aussi sur l'arrivée de plusieurs nouveaux directeurs et, pour la première fois de notre histoire, de deux directrices. Ils apporteront tous et toutes leurs visions et leurs nouvelles idées!

Je veux également des changements importants au sein de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec. Je veux que nous soyons axés sur la communication; une communication dynamique et continue, adaptée à 2021. Il faut aussi revoir nos rôles, nos tâches, nos statuts et règlements afin d'améliorer notre performance et notre service. Je veux que nous tous, les 5 400 membres de l'APPQ, soyons fiers de notre Association!

Les enjeux des quatre prochaines années seront importants, notamment avec la négociation d'un nouveau contrat de travail et des travaux du livre vert.

Les enjeux seront aussi importants dans le département des ressources humaines. Ces quatre dernières années comme directeur m'ont permis de travailler dans nombre de vos dossiers de placement, promotion, déménagement, encadrement, développement et formation. J'ai pu échanger avec vous lors de la tournée, entendre vos idées et partager avec vous mes projets : tout en étant gardien de nos gains collectifs, il est grand temps d'humaniser notre placement en ayant certains aménagements qui tiennent compte de nos problématiques familiales et personnelles. Il y a aussi lieu de bonifier la formation et le développement des compétences pour favoriser l'obtention des acquis nécessaires à tous nos emplois. Il faudra renégocier pour bonifier nos conditions de transfert et de déménagement. Et surtout, il faudra forcer le gouvernement à hausser nos effectifs et continuer avec l'employeur à améliorer le placement dans un sain équilibre.

Syndicalement vôtre!

Serge-Alexandre Gervais

Vice-président aux Ressources humaines



L'amélioration du programme d'aide aux employés (PAE)



Chers membres,

Tout d'abord j'aimerais vous remercier de me permettre de vous représenter comme vice-président à la Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles. Lors de ma tournée électorale, un des enjeux importants pour lequel j'ai pris un engagement est l'amélioration du programme d'aide aux employés (PAE).

Dans le cadre de nos travaux sur le livre vert, nous nous sommes associés à une équipe de recherche de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) qui, en collaboration avec des chercheurs de l'ENPQ, de l'UQTR et de l'UQAM, a rédigé un rapport de

recherche intitulé *Inventaire des pratiques et des besoins des membres de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec en matière d'intervention post-trauma*.

Dans ce rapport, ils ont sondé des membres sur la qualité des services offerts par le programme d'aide aux employés (SQ) et également par la maison de thérapie La Vigile. Je vous présente donc un abrégé de l'Annexe 4 de ce rapport tiré de notre mémoire déposé en octobre 2020 au ministère de la Sécurité publique.

Extraits de l'Annexe 4

Rapport présentant les résultats du sondage PAE-Vigile²

APPRÉCIATION DES SERVICES DU PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE) ET DE LA VIGILE

Contexte : L'exercice de consultation s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche visant à documenter les pratiques d'interventions post-trauma dans les organisations policières québécoises. Le présent sondage est une initiative de l'APPQ qui souhaitait obtenir davantage d'information à l'égard de la satisfaction des services du PAE et de La Vigile. L'équipe de recherche s'est chargée de la diffusion de leur questionnaire ainsi que de l'analyse des données.

Objectif : Connaître le niveau de satisfaction des policières et policiers québécois quant aux services du programme d'aide aux employés (PAE) ainsi qu'aux services de La Vigile.

Méthode : Consultation par voie de sondage, à la suite d'un envoi par courriel d'une invitation à répondre incluant un lien vers un formulaire en ligne.

Résultats :

- L'échantillon couvre l'ensemble des grandes fonctions tout en étant représentatif sur le plan de la répartition homme / femme. Par ailleurs, toutes les tranches d'années de service sont couvertes.
- 332 répondants indiquent avoir téléphoné ou fait appel aux services du PAE, comparativement à 117 personnes répondant l'avoir fait auprès de La Vigile. Notons que

102 répondants déclarent avoir eu recours au PAE et à La Vigile.

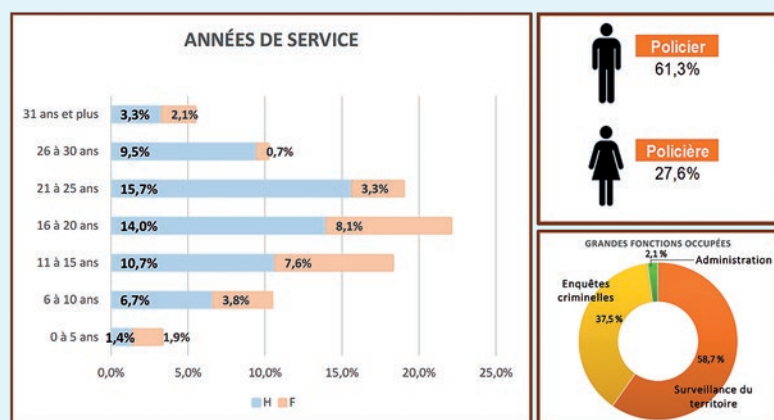
- 93 % des répondants se disent en faveur que le PAE soit offert par La Vigile. Toutefois, les avis sont partagés quant à l'idée d'ouvrir un 2^e point de service dans la région de Montréal.
- La satisfaction élevée quant aux services de La Vigile, étant donné son niveau de qualité et adapté à la réalité policière, fait en sorte que les répondants recommandent ses services et certains témoignent leur reconnaissance à cette institution.
- La Vigile obtient des taux de satisfaction de 15,1 % à 42,3 % supérieurs à celui du PAE sur les éléments demandés.
- Les répondants recommanderaient à un collègue La Vigile à 98,2 % (thérapie interne) et à 99,1 % (consultation externe), comparativement à 78,4 % pour le PAE.

PROFIL DES RÉPONDANTS

Dans le cadre de cette consultation, des policières et policiers de la Sûreté du Québec ont été sollicités afin de

² Notes pour la lecture du rapport :

- Il est à noter que les nombres présentés ont été arrondis. Cependant, ce sont les nombres avant arrondissement qui sont utilisés pour calculer les sommes présentées. Ainsi, les sommes peuvent ne pas correspondre à l'addition manuelle des nombres présentés.
- Dans ce rapport, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.



Un aspect plus faible du PAE porte sur la réalité policière. 43,8 % des répondants indiquent que le PAE n'est pas adapté à cette réalité. La proportion est légèrement supérieure (46,5 %) parmi les répondants ayant eu recours au PAE pour un motif relié au travail.

Dans l'ensemble, les commentaires des répondants à l'égard du PAE révèlent l'importance d'un tel service, mais le choix récent d'un nouveau fournisseur laisse plusieurs perplexes et on déplore plusieurs aspects nécessitant de l'amélioration.

Voici une synthèse des **principaux commentaires**⁶ reliés au PAE :

participer au projet de recherche. Le questionnaire comporte trois questions afin de dresser le profil des répondants.

Tout d'abord, la grande majorité des répondants sont de sexe masculin. La proportion de policières (28 %) est comparable aux plus récentes données de Statistique Canada⁵ (26,3 %). Parmi les répondants, 58,7 % indiquent occuper la fonction de surveillance du territoire comparativement à 37,5 % œuvrant aux enquêtes criminelles et 2,1 % pour l'administration. Enfin, on désire connaître le nombre d'années de service des répondants. Toutes les tranches d'années de service sont couvertes. Les deux tiers (66,3 %) des individus ont déclaré avoir entre 11 et 25 années de service.

SERVICES DU PAE

Le PAE est un service de counseling confidentiel, à court terme, qui s'adresse aux employés ayant des problèmes personnels qui nuisent à leur rendement. Ces programmes varient d'une organisation policière à l'autre, selon le fournisseur retenu par leur organisation policière ou par la ville dans le cas des services de police municipaux.

On constate que 7 répondants sur 10 ont fait appel aux services du PAE à une seule reprise ou à deux reprises. Après une baisse de 14,1 % du nombre de personnes en 2018 ayant fait appel au PAE, une hausse importante de 70,5 % du recours au PAE est constaté en 2019. Si la tendance se maintient, l'année 2020 devrait compiler un nombre de demandes légèrement inférieur à 2019.

Parmi toutes les demandes urgentes, 45,2 % ont été prises en charge dans les 48 heures suivant l'appel, dont 21 % dans la même journée. La prise en charge des appels urgents a été d'une semaine ou plus dans 20,4 % des cas, alors que trois répondants disent n'avoir jamais été pris en charge. Dans le tiers des cas, le motif de consultation était à la fois urgent et relié au travail.

Sur les 332 personnes ayant fait appel au PAE, 90,2 % affirment toutefois que le retour d'appel a été effectué dans les 48 heures (jours ouvrables).

- Le PAE n'est pas adapté à la **réalité policière** et il devrait l'être, car il manque de compréhension à l'égard des enjeux (traumas, tabous, stress, horaires) du milieu policier. Seulement quelques répondants indiquent le contraire. On évoque la perte de temps de consultation à expliquer la réalité policière au thérapeute. D'ailleurs, plusieurs font mention que La Vigile devrait être impliquée voire engagée, qu'elle est mieux adaptée à leur réalité, qu'elle offre un excellent service.
- L'**intervenant** revient fréquemment dans les commentaires. Que ce soit qu'on ne l'ait pas apprécié, qu'il était correct, mais sans plus, qu'il manquait de compétences ou que ses méthodes étaient inappropriées, plusieurs répondants évoquent une mauvaise expérience. Cependant, des répondants partagent que l'approche thérapeutique cadrait avec leurs besoins, que la démarche fut aidante. Certains expriment leur préférence pour un psychologue au lieu d'un travailleur social, stipulant qu'un travailleur social n'est pas adapté à leurs besoins. On mentionne que l'intervenant est sans expérience, parfois non diplômé, et apporte peu de solutions. Enfin, on réclame des psychologues spécialisés aux métiers d'urgence, étant peu de ce nombre, et qu'une formation pour thérapeutes en réalité policière devrait être requise.
- Un élément qui est revenu fréquemment est l'importance du suivi avec un **même intervenant**, que le plus bas soumissionnaire n'est pas une bonne raison de changer et on fait remarquer la diminution importante du service lors des changements récents de PAE.
- Quant aux **services** proprement dits, les avis sont encore partagés. D'une part, on décrit un service très bien structuré, offrant un excellent service et se disant très satisfait, en remerciant pour l'aide apportée, alors que d'autres ont qualifié de correct et bon le service reçu. D'autre part, on parle d'un service à améliorer et

⁵ Statistique Canada. Tableau 35-10-0076-01 Personnel policier et certaines statistiques de la criminalité. En date du 15 mai 2018, données du Québec seulement.

<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv/recreate.action?pid=3510007601&selectedNodeIds=1D6,2D1,2D4,2D6,2D12,2D13&checkedLevels=1D2,1D3&refPeriods=20180101,20180101&dimensionLayouts=layout2,layout3,layout2&vectorDisplay=false>

⁶ Dans les 5 éléments de la liste ci-dessous, on fait référence à 68,9 % de tous les commentaires recueillis.

inconstant, dont on est faiblement satisfait, voire en confiance rompue. Il y aurait aussi des problèmes de remboursement pour les thérapeutes, une lourdeur administrative et des taux horaires moindres.

- Certains ont **cessé de consulter** une fois le nombre de visites autorisées épuisées, alors que d'autres se sont tournés vers des intervenants en privé à leurs frais, ou ont trouvé d'autres solutions pour maintenir les soins. Toutefois, des répondants ont préféré cesser les consultations, car ils étaient insatisfaits des services du PAE jusqu'à évoquer qu'ils ne feront plus jamais appel aux services du PAE.



APPRÉCIATION DES SERVICES DE LA VIGILE

La Maison La Vigile est un organisme sans but lucratif dont les services s'adressent tout particulièrement aux personnes qui portent ou portaient l'uniforme et les personnes qui travaillent dans les métiers d'aide et de soins ainsi qu'aux membres de leur famille. Mieux comprendre la réalité de ces métiers et leur réalité organisationnelle font en sorte que La Vigile a développé une expertise avec ce type de clientèle.

D'abord, à la question « Selon votre expérience vécue, aimeriez-vous que La Vigile offre le service de PAE? », 93 % des répondants indiquent être en accord avec cette assertion.

Quant à l'idée d'ouvrir un 2^e point de service dans la région de Montréal, les avis sont partagés : 49 % des répondants stipulent que cela n'aura aucune incidence, alors que 45 % des répondants s'avèrent en faveur de cette possibilité.

Enfin, les **principaux commentaires**⁷ recueillis à propos de La Vigile auprès de 102 répondants sont les suivants :

- En termes de **satisfaction**, plusieurs vantent l'excellence du service et se disent tout à fait satisfaits des services et de l'expérience. La Vigile est considérée comme un organisme essentiel, dont la réputation n'est plus à faire et est considérée comme la sommité dans leur domaine, ce qui se traduit par une admiration et une confiance absolue. Les commentaires sont unanimement positifs, voire aucun commentaire négatif n'a été entendu

par certains. On ne dénombre que deux mauvaises expériences et on a fait mention d'améliorer la discrétion à propos des aspects administratifs et monétaires, ce qui ne serait pas aidant pour une personne en détresse.

- Cinq répondants **recommandent** fortement La Vigile tandis qu'un autre répondant s'est fait recommander leurs services.
- Services axés vers les policiers et les services d'urgence, la réponse aux besoins est adaptée à la **réalité policière**. La Vigile représente l'endroit idéal et le plus approprié pour le policier, ce qui en fait la meilleure ressource pour le policier. On voit même d'un bon œil la concentration de spécialistes comprenant l'intervention policière.
- Plusieurs répondants réclament plus de **services** et plus de rencontres avec La Vigile et d'en accroître l'accès en région. Elle répond aux besoins spécifiques et s'adapte à la réalité de chaque individu. Son programme externe est beaucoup plus adapté, incluant les possibilités de renouvellement. On évoque l'aptitude à fournir le service, l'efficacité. On signale la prise en charge rapide, la réponse rapide et évoque une bonne lecture de la situation si urgence d'agir.
- Les principales **qualités** évoquées : professionnels, à l'écoute, rassurant et sentiment d'être à l'abri et en sécurité ainsi que l'accessibilité et la flexibilité considérées essentielles à la sauvegarde d'une vie.
- Plusieurs expriment leur **reconnaissance**, à savoir que La Vigile a grandement aidé à traverser l'épreuve, qu'elle fut d'un grand secours, voire qu'elle a sauvé la vie. Deux témoignages vibrants : « Je suis encore là pour vous en parler » et « Tournant très positif dans ma vie ». Considéré comme « le plus beau cadeau de ma vie », on remercie pour le soutien et encourage à continuer leur excellent travail.

CONCLUSION

En conclusion, voici les éléments permettant la comparaison entre les services du PAE et de La Vigile. On rappelle que 332 individus indiquent avoir appelé ou eu recours aux services du PAE, comparativement à 117 personnes l'ayant fait auprès de La Vigile.

Un peu plus de la moitié des répondants disent avoir eu recours au PAE pour un motif relié au travail, alors que pour La Vigile, ce sont les deux tiers.

Quant à l'appréciation des services, on constate que, dans l'ensemble, La Vigile obtient des taux de satisfaction variant de 15,1 % jusqu'à 42,3 % supérieurs à celui du PAE. De toute évidence, la compréhension du professionnel de La Vigile face à la réalité policière ainsi que la compréhension du problème par ce dernier le démarquent du PAE; d'ailleurs, l'écart des appréciations de l'expérience globale vient corroborer cette appréciation très favorable pour La Vigile.

⁷ Dans les 6 éléments de la liste ci-dessous, on fait mention de 57 % des commentaires recueillis. Prendre note également qu'un autre 9,8 % des commentaires recueillis indiquaient « pas de commentaire ».

De surcroît, les répondants recommanderaient La Vigile à 98,2 % pour la thérapie interne et à 99,1 % pour la consultation externe. En comparaison, le PAE ne serait recommandé que par 78,4 % des répondants.

De toute évidence, les policières et policiers ayant eu recours au service de La Vigile sont davantage satisfaits et enclins à les recommander comparativement au PAE en place.

Dans les commentaires recueillis dans la partie réservée à La Vigile, plusieurs ont comparé les services du PAE et ceux de La Vigile. La Vigile est jugée mieux adaptée que le PAE

quant à la prise en charge à court terme, n'ayant pas un nombre limité de séances, et est considérée plus flexible. Les consultations à La Vigile vont davantage en profondeur et elles sont davantage axées sur la réalité policière, ce qui en fait notamment un meilleur service que le PAE. On réclame de confier le PAE à La Vigile, tout en déplorant le service avec le PAE et leur insatisfaction à cet égard – en fait, « ça ne peut pas être pire que le PAE ». En conclusion, les services de La Vigile sont manifestement plus appréciés et mieux adaptés selon les répondants.

Comme vous pouvez le constater, la situation est susceptible d'amélioration et nous devons absolument mettre l'accent sur la rapidité des interventions et l'efficacité des services. Notre travail se complexifie constamment et la santé physique et mentale de nos ressources est un enjeu primordial pour maintenir un niveau de travail digne du professionnalisme des policières et des policiers de la Sûreté du Québec.

L'employeur est au rendez-vous pour trouver des solutions, le dépôt de notre mémoire se veut également un appel au ministère de la Sécurité publique pour mieux soutenir financièrement

des initiatives comme la maison de thérapie La Vigile. De plus en plus d'organismes se lèvent comme le Centre interdisciplinaire de soins pour les métiers d'urgence et leurs familles (CISMUF), pour venir en aide aux travailleurs des métiers d'urgence.

Stéphane Trottier

Vice-président à la Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles



Nouvelle équipe, nouveaux défis



Bonjour chers collègues,

Dans un premier temps, ayant été élu par acclamation pour une deuxième fois lors des dernières élections, je tiens à vous remercier pour votre confiance. J'ai toujours eu à cœur la défense de vos droits ainsi que l'avancement de nos conditions. Soyez assurés que je vais continuer avec la même énergie à vous représenter.

Au moment d'écrire ce texte, le dépouillement des élections à l'APPQ n'a pas encore été effectué. Toutefois lors de sa publication, les résultats seront connus. Le nouveau conseil de direction que vous aurez choisi sera en place. J'espère que vos représentants seront à la hauteur de vos attentes. De mon côté, je vais veiller à ce que notre Association rayonne et travaille ensemble pour le bien-être de tous.

Plusieurs défis sont à l'horizon pour le prochain mandat. Dans un premier temps il y aura le livre vert. Votre Association n'a pas minimisé les efforts pour préserver nos acquis. De plus, nous souhaitons saisir l'occasion pour devenir encore plus efficaces comme service de police tout en mettant en place des services pour le bien-être psychologique de nos policiers et policières.

Ensuite, il y aura les négociations de notre prochain contrat de travail. Encore une fois, il faudra être prêts à aller chercher le meilleur dans un contexte économique qui semble s'assombrir avec la pandémie.

Finalement, il y aura encore la présence de la COVID-19 avec laquelle vous devez composer au quotidien. Je souligne le grand professionnalisme que vous démontrez en continuant de mener à bien les missions qui vous sont octroyées à tous les niveaux, peu importe le poste que vous occupez. Votre présence est essentielle au maintien de l'équilibre en cette période de turbulences. Une petite pensée également pour le personnel civil et nos gestionnaires qui nous accompagnent dans notre travail en cette période préoccupante. Le travail de chacun est déterminant pour le maintien d'une paix sociale. Alors, soyez fiers de vous et merci de votre présence. N'oubliez surtout pas de vous protéger en portant les équipements nécessaires. Bientôt ce virus sera derrière nous!

Stephan Holmes

Directeur syndical — Saguenay—Lac-Saint-Jean



Quatre ans d'engagement



Chers membres,

Premièrement, permettez-moi de féliciter tous les membres élus du nouveau conseil de direction et spécialement aux deux premières femmes qui passent à l'histoire de notre Association. Une belle équipe dynamique qui va travailler fort à relever les défis des quatre prochaines années. Des défis, croyez-moi, dans le contexte actuel il y en aura plusieurs!!

En second lieu, le 21 novembre dernier, les membres de la région de l'Estrie ont été nombreux à voter et je tiens personnellement à les remercier de leur confiance. Fort de ce résultat, je réitère mon engagement à m'impliquer dans plusieurs dossiers, spécialement la négociation du prochain contrat de travail, et le soutien aux membres en détresse psychologique. On entend dans les médias que les interventions policières augmentent en matière de santé mentale. Que les interventions policières des personnes en détresse psychologique sont en hausse et que la confiance envers les policiers pour intervenir est aussi en augmentation. Mais... NOUS, les policiers, qui s'occupe de nous dans notre détresse psychologique?

Respectueux de la parole donnée, je tiendrai les engagements que j'ai pris lors de ma tournée! Je le dois aux membres que

je représente. Entouré des délégués, je mettrai toute mon énergie et mon expérience de directeur régional pour être à l'écoute des membres de l'Estrie et travailler à la défense des droits et de la santé physique et psychologique dans le mandat qui m'a été confié. Je m'engage également à donner tous les efforts nécessaires à l'ouverture d'une deuxième maison La Vigile, afin de nous aider et nous soutenir avec leur excellent service dans notre réalité policière. Je vais aussi continuer à donner un service cinq étoiles aux délégués et aux membres et de les représenter au meilleur de moi-même devant la partie patronale.

En terminant, j'aimerais remercier Jonathan Boulanger, pour sa campagne respectueuse et pour son implication dans la cause syndicale pour le bien des membres.

Cordialement,

Hugo Lizotte
Directeur syndical — Estrie



J'apprécie votre confiance



Chers membres,

Pour faire suite au résultat des élections pour le poste de directeur syndical du Quartier général de Montréal de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée.

Me préparant pour ce poste depuis plusieurs années, je me suis investi dans les enjeux syndicaux afin d'assurer le bien-être des membres et l'avancement des droits des policiers. Je suis convaincu que je serai à la hauteur de vos attentes.

Conformément à mes engagements, je me suis offert afin de travailler au comité de la problématique du stationnement au Quartier général de Montréal. Je veux trouver des alternatives pour diminuer cet irritant majeur qui perdure depuis trop longtemps. Conséquemment, je vise à travailler sur des pistes de solutions contemporaines à notre réalité d'aujourd'hui. Ma consœur M^{me} Isabelle Lavallée, élue directrice syndicale du Quartier général de Québec, a initié les travaux sur ces problématiques il y a quelques années. Je compte m'enquérir de son

expertise afin de prendre connaissance de l'ensemble du dossier dans le but de veiller à la bienveillance de cet enjeu.

Dans les prochaines semaines, je prendrai le temps de rencontrer tous les délégués syndicaux, les responsables d'unité ainsi que les membres afin d'être au fait des problématiques, des situations particulières et/ou des différentes demandes syndicales afin de travailler en étroite collaboration avec vous et, ainsi, prioriser les dossiers à traiter.

Je profite de l'opportunité pour souhaiter une bonne retraite à mon prédécesseur, M. Alain Slicer, qui vous a représenté de 2016 à 2020.

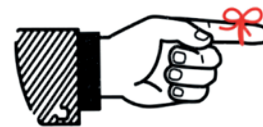
Je remercie également M. Patrick Gaucher pour sa campagne électorale respectueuse. Sans opposition, il n'y a pas de démocratie.

Maintenant, travaillons ensemble pour un avenir meilleur.

Tommy Giroux
Directeur syndical — Quartier général de Montréal



N'oublie jamais d'où tu viens. Souviens-toi toujours pourquoi et pour qui tu travailles!



Je tiens à remercier les membres du district de Québec de m'avoir réélu. Je suis reconnaissant de la confiance que vous m'avez témoignée. Les dernières semaines n'auront pas été de tout repos. Durant la tournée du district, j'ai fait de très belles rencontres. Soyez sans crainte, vos préoccupations et vos idées ont été bien entendues et ne tomberont pas dans l'oubli.

Depuis 4 ans, je m'efforce de faire changer les choses. Comme vous l'avez constaté, j'ai la réelle volonté d'améliorer nos conditions travail. Durant mon dernier mandat, je l'ai démontré par le biais de mes actions et de mes accomplissements. J'ai maintenu une présence marquée et soutenue dans le district. J'ai la ferme intention de continuer dans la même voie. Je serai toujours au rendez-vous pour vous **défendre**, vous **représenter** et **faire valoir vos droits**.

Le domaine de la sécurité publique est un milieu conservateur. L'APPQ l'est tout autant puisque ses membres sont issus de ce milieu. L'innovation et l'ouverture d'esprit ne sont pas chose courante. C'est dans l'innovation et dans l'audace que nous pourrions nous redéfinir et nous différencier. **Nous rapprocher de nos membres** doit être la **priorité**. La pérennité d'une association forte passe sans aucun doute par divers critères non appliqués jusqu'à présent. Une association qui ignore cette

nouvelle réalité se rapproche dangereusement de l'implosion. Le défi sera sans aucun doute d'appliquer les points suivants :

- Meilleure adaptabilité organisationnelle;
- Meilleure efficacité des procédés;
- Plus grande ouverture au changement;
- Plus grande conscience des réalités et disparités régionales;
- Écoute et conscience des membres;
- Reconnaissance des délégués et directeurs syndicaux;
- Innovation et développement des méthodes;
- Autodétermination syndicale.

La fonction syndicale n'est pas une science exacte. N'importe qui peut devenir représentant syndical. Tout comme l'art, le syndicalisme se pratique et se peaufine. Le but recherché est l'atteinte de la perfection. L'implication syndicale est devenue plus qu'une fonction. Pour bien accomplir la tâche, le syndicalisme doit être une passion.

Soyez assurés que je serai au rendez-vous et que **les bottines suivront les babines!**

Merci chers membres et délégués.

Jefferick K. St-Hilaire

Directeur syndical — Québec Nord/Sud



Un premier mandat rempli de défis stimulants!



Bonjour chers collègues,

C'est avec enthousiasme que j'ai entrepris, le 21 novembre dernier, mon premier mandat de quatre ans à titre de directeur syndical de la Montérégie-Est. Je tiens à remercier les membres pour leur confiance et saluer au passage tous les candidats et candidates pour leur engagement syndical. Durant ma tournée, j'ai bien pris note des attentes que

vous avez envers votre syndicat. Ce ne sont pas les défis qui vont manquer dans les prochaines années et, plus que jamais, nous devons être unis pour arriver à nos fins.

Jean-François Veillette

Directeur syndical — Montérégie-Est



Unis vers l'avenir!



Bonjour chers collègues de l'Outaouais,

Dans un premier temps, il me fait grand plaisir de m'adresser à vous pour une première fois à titre de directeur syndical pour notre magnifique région. J'ai grandement apprécié vous rencontrer lors de ma tournée électorale afin d'échanger avec vous sur divers sujets qui vous tiennent à cœur.

Comme je l'ai mentionné lors de mes visites de postes, je m'efforcerai pendant ce mandat de rapprocher les membres de la cause syndicale. À cet effet, je suis ouvert à toute proposition qui me permettrait de mettre de l'avant cette volonté en posant des actions concrètes sur le terrain. J'ai aussi l'intention d'informer, le plus contemporanément possible, les délégués des différents dossiers discutés lors du conseil de direction.

J'aimerais aussi profiter de ces quelques lignes pour remercier Charles Hopson pour ses trois mandats à titre de directeur de l'Outaouais. Merci pour le travail accompli au fil des ans. Je lui souhaite la meilleure des chances dans son nouveau mandat à titre de vice-président aux Finances.

J'ai une pensée spéciale pour les membres ayant brigué un poste au niveau du conseil de direction et qui n'ont pas été élus. Merci à vous tous qui vous êtes investis au nom des membres de l'Association.

Je termine en vous disant que j'ai constaté, lors du premier conseil de direction, que ce dernier était composé de plusieurs nouveaux directeurs dont les deux premières femmes élues à ce titre. Bravo mesdames! J'ai aussi constaté, lors du tour de table de cette première rencontre, qu'il y avait une grande diversité en fait d'expertise tant syndicale, professionnelle mais aussi personnelle. Je suis persuadé que l'ensemble des gens en place ont le même intérêt commun de jumeler leurs forces afin de travailler dans l'intérêt des membres! Plusieurs dossiers d'envergure nous attendent dans le futur et je m'assurerai que la voix des membres de l'Outaouais sera entendue par mes pairs.

Au plaisir!

Serge Bigras

Directeur syndical — Outaouais



Passons à l'histoire...



Fin 2020 déjà... Bienvenue 2021 avec de nouveaux défis pour moi et, pour vous, une toute nouvelle équipe à l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec.

Première femme élue dans l'histoire du conseil de direction... Je remercie d'ailleurs mes collègues de notre charmante région qu'est le Bas-Saint-Laurent de nous faire passer à l'histoire. Ensemble, nous cheminerons et mon objectif de travailler en étroite collaboration pour le bien-être des membres est prioritaire.

Il est tout aussi important de prendre le temps de souligner à chacun d'entre vous qui, au mois d'octobre, aviez exercé votre devoir, soit celui de VOTER. Maintenant, nous avons de nouveaux défis et nous allons les mener avec soin.

Adhérer à des fonctions syndicales ce n'est pas juste s'impliquer, c'est purement s'engager. C'est ce dont notre Association a le plus besoin en 2021 et je suis très fière de faire partie de cette nouvelle équipe.

D'ailleurs, notre travail syndical est le reflet même de chaque réalité territoriale rencontrée. Les enjeux à venir lors de la prochaine négociation seront importants pour le futur et beaucoup de boulot sera de mise. Je vous invite déjà à réfléchir à certains points afin que le cahier de demandes soit alimenté et que nous puissions discuter de vos attentes.

Nous sommes vos porte-paroles! Nous vous représentons et pour moi ce qui compte est de ne jamais oublier d'où je viens, parce qu'à un moment ou à un autre, j'étais assise à votre place. Au plaisir de vous voir sous peu... si ce n'est pas déjà fait!!

En terminant, je ne peux passer sous silence le travail de l'ancien directeur syndical du Bas-Saint-Laurent, Roger Dubé. Merci pour toutes ces années et bonne chance pour tes projets futurs.

Cathy Richard

Directrice syndicale — Bas-Saint-Laurent



Maintenant et autrement



Depuis novembre dernier, j'ai l'immense privilège de représenter les policiers et policières de la Sûreté du Québec de la Mauricie et du Centre-du-Québec au sein de l'APPQ. Je suis reconnaissant de pouvoir occuper cette fonction et de pouvoir vous aider, chers collègues, dans les divers aspects pour lesquels votre Association est présente à vos côtés. C'est entouré d'une forte équipe de délégués aux carrières et aux personnalités variées que je pourrai faire progresser vos enjeux. Ce sont vingt délégués passionnés, jeunes ou moins jeunes, travaillant dans des postes urbains, ruraux, autoroutiers, au quartier général, aux enquêtes, à la patrouille, à l'identité judiciaire, à l'enseignement à l'ENPQ et assignés à toutes les relèves qui sont auprès de vous.

Je tiens aussi à souligner la présence d'Isabelle Lavallée et de Cathy Richard, les deux premières femmes nommées au sein du conseil de direction de l'APPQ. Dans une cinquantaine d'années, lors de la publication du second tome relatant l'histoire de l'Association, une section entière sera dédiée à leur histoire et à la voie qu'elles ouvrent aux policières qui désirent s'impliquer activement auprès des membres de notre Association.

La dernière année a été difficile pour plusieurs raisons, mais elle vous a aussi permis d'assister à une campagne électorale mouvementée. Je trouve important de souligner la présence et l'engagement de tous les candidats qui ont pris la décision de soumettre leur candidature et de faire campagne. Notre démocratie syndicale a permis de créer un débat d'idées qui a donné lieu à d'innombrables propositions. Il faut maintenant retenir les plus prometteuses et nous unir pour progresser, la tête haute, avec fierté et détermination.

Un mandat bien occupé a déjà débuté. Que ce soit en ce qui a trait à la négociation du prochain contrat de travail, du régime de retraite, des changements à nos statuts et règlements, des recommandations sur les modifications à apporter à l'Association, des travaux sur le livre vert ou l'optimisation de nos communications tant à l'interne qu'à l'externe; il y a du travail à accomplir. Ce sont ces changements qui nous feront évoluer vers un nouveau modèle d'organisation syndicale et qui nous permettront de rayonner et de nous définir positivement et publiquement. Votre Association assumera son leadership et s'assurera que vos interventions sont défendues, que vos actions rayonnent, que votre fonds humanitaire soit mis en valeur, que votre voix soit entendue, puis que votre intégrité et votre ouverture soient reconnues à leur juste valeur.

Au moment où vous lisez ces lignes, vos directeurs se seront fait attribuer différentes responsabilités auprès de comités traitant de sujets bien spécifiques. Renseignez-vous auprès d'eux pour connaître les enjeux sur lesquels ils devront travailler pour les prochaines années, en plus de s'occuper de leur district respectif.

Pour ma part, j'ai été assigné au comité paritaire et conjoint. Pour en connaître davantage sur ce comité, sa définition se trouve à la section II de la *Loi sur le régime syndical applicable à la Sûreté du Québec*.

En Mauricie / Centre-du-Québec, les membres ont des questions concernant les vacances, les horaires, les remplacements, les assurances, l'équipement, la retraite et beaucoup d'autres sujets. L'important, tant en ce qui concerne les délégués que de ma part, c'est de traiter chaque préoccupation de façon humaine. Non, nous n'aurons pas toujours la réponse au bout des doigts, mais nous ferons les démarches pour vous fournir l'information la plus juste possible. Les relations de travail étant ce qu'elles sont, les situations, les opinions et les réponses évoluent. Je pense ici à nos collègues des enquêtes de Drummondville qui ont osé lever la main et demander de l'aide. De façon constructive, en écoutant les points de vue, nous avons effectué les constats qui s'imposent et proposé des changements aux modèles du passé. Présentement, la situation est en train d'évoluer vers le mieux. Chaque individu a vécu la situation à sa façon, à son rythme. C'est la même chose pour l'ensemble des cas qui nous sont soumis. Derrière chaque déontologie, discipline, suivi administratif, maladie, promotion, échec se cachent des hommes et des femmes qui désirent bien accomplir leur travail selon leurs valeurs, leur histoire, leur contexte, en demandant du respect et de la considération.

En terminant, je veux saluer et remercier mes collègues et amis de la division des enquêtes et de la coordination du crime organisé pour qui je serai moins présent dans les prochaines années. Ça me brise le cœur de vous quitter un peu plus chaque jour, mais sachez que vous serez parmi mes plus beaux souvenirs d'une faste carrière. Je vous souhaite le meilleur.

Enfin, je dois, devant vous tous, lever mon chapeau à Serge-Alexandre Gervais, non seulement pour son élection au poste de vice-président aux Ressources humaines, mais surtout pour ses années passées en Mauricie et au Centre-du-Québec, à s'impliquer plus qu'activement comme délégué et directeur de l'APPQ. Sa personnalité, son travail acharné et son rire ont laissé une forte impression à tous. D'un point de vue plus personnel, je te remercie Alex pour ton temps et pour tes conseils qui ont constitué une inestimable transition automnale, ce qui m'aura permis de ne pas démissionner après ma première semaine de travail.

Au plaisir de tous vous rencontrer bientôt!

N'hésitez pas, vos délégués et moi sommes présents pour vous!

Pour suivre ce qui se déroule dans notre district, allez suivre ma page Facebook : **Dominic Roberge APPQ MCQ**.

Dominic Roberge

Directeur syndical — Mauricie / Centre-du-Québec



En route pour 2021!



Bonjour chers membres,

Suite au dépouillement des bulletins de vote des élections de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec ayant eu lieu le 21 novembre 2020, je tiens sincèrement à vous remercier pour l'appui que vous m'avez témoigné. C'est avec une grande motivation que j'ai entamé mes nouvelles responsabilités syndicales. Ma présence et ma détermination seront mises en œuvre, tout au long de mon mandat, afin d'améliorer le quotidien de tous.

Je remercie tout particulièrement les membres du Quartier général de Québec pour leur implication avec un taux de participation à 79 % lors des élections. Vous avez été présents lors ma campagne électorale; vous avez appris à me connaître, à me faire confiance et je vous en suis très reconnaissante. Soyez assurés que je serai tout autant dévouée et impliquée que je vous l'ai démontré cet automne lors de ma tournée.

Je remercie également Dany Girard d'avoir pris le pôle en remplaçant Sabin Beaumont, notre ancien directeur, au moment de sa retraite le 31 mars 2020, ainsi que pour sa candidature aux élections.

Je suis aussi très heureuse de vous annoncer que selon l'échéancier, l'ouverture du gym au Quartier général de Québec est prévue pour l'automne 2021! Les travaux dans l'ancien local des archives, situé au SS2, débiteront sous peu, soit au même moment que les nouvelles résolutions! Quel bon moment pour investir du temps pour soi, du temps pour notre santé physique et pour notre santé mentale! L'entraide policière du QG s'occupera de la gestion des membres du gym. Je vous invite donc à venir me consulter si vous désirez vous impliquer et vous joindre à notre club social.

Au plaisir de vous rencontrer à nouveau dans chacune de vos unités, de vous écouter et de considérer vos demandes, suggestions et interrogations. Je travaillerai en équipe avec les délégués afin que vous soyez tous avisés des suivis et mis aux faits des décisions et des changements vous concernant!

Isabelle Lavallée

Directrice syndicale – Quartier général de Québec



Merci à Gaétan Boulianne!



Chers membres,

Je me présente, Dino Tremblay, nouveau directeur syndical de la Côte-Nord. Plusieurs d'entre vous me connaissent, étant impliqué dans le syndicat depuis plus de 15 ans. Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont appuyé. Je m'engage à poursuivre le travail de M. Gaétan Boulianne, qui a rempli son mandat de façon exemplaire durant près de 20 ans! En effet, il a mené à terme plusieurs dossiers, ce qui a fait avancer la cause syndicale de notre réalité particulière sur la Côte-Nord. Par exemple, la patrouille dans les postes de Forestville, de Tadoussac, de Fermont, de Schefferville et de Natashquan se

fait maintenant de façon plus sécuritaire. Au cours de ses mandats, M. Boulianne a permis de régler plusieurs dossiers en ce qui a trait à la santé et la sécurité au travail. C'est un honneur pour moi de lui succéder. Je lui souhaite une belle retraite, tellement méritée, et la meilleure des chances dans ses projets futurs.

Syndicalement vôtre,

Dino Tremblay

Directeur syndical – Côte-Nord



Salutations aux membres de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec

Chers membres,

Comme vous le savez déjà, c'est maintenant à mon tour de tirer ma révérence et d'entreprendre le dernier virage de ma vie, la retraite.

Après plus de 32 années comme policier et plus de 24 années dans le milieu syndical, je suis à même de constater que ma carrière fut plus que satisfaisante.

Je tiens d'abord à vous remercier pour la confiance que vous m'avez manifestée au cours de cette longue carrière syndicale. Je me considère comme privilégié d'avoir pu évoluer non seulement dans l'organisation qu'est la Sûreté du Québec, mais également dans la plus grande organisation syndicale policière du Québec.

Quand j'ai débuté comme délégué, jamais je n'aurais imaginé devenir président et encore moins réussir à négocier un des meilleurs contrats de travail de l'histoire de l'Association. Mais cela ne pouvait se faire seul. Les membres du conseil de direction et notamment l'équipe de négociation avec qui j'ai eu le privilège de travailler ont été la clé de ce succès. Je tiens à les remercier pour leur implication et surtout pour leur rigueur à ne pas s'être éloignés des objectifs que nous nous étions fixés.

Je ne peux m'empêcher d'avoir également une pensée pour l'ensemble des délégués sans qui le conseil de direction

n'aurait pas été capable de projeter l'APPQ là où elle est rendue aujourd'hui. Merci!

Maintenant que la démocratie s'est prononcée, et même si parfois certains propos ont pu déranger, il est important pour vous tous d'accepter les résultats et de regarder vers l'avant en vous mobilisant et en vous solidarissant pour donner toute la légitimité nécessaire à votre nouveau conseil de direction afin de mener vos dossiers à bon port. Je parle de vos dossiers, car l'APPQ c'est d'abord et avant tout chacun de vous! Il est temps de recréer une cohérence entre vous afin de démontrer à l'employeur et au gouvernement que les policiers de la Sûreté du Québec ne parlent que d'une seule voix! Félicitations à tous les nouveaux élus!

En terminant, je ne pourrais passer sous silence le travail colossal de nos employés et de nos partenaires qui ont garanti et qui continueront de garantir cette évolution qui est gage de cette efficacité reconnue à travers le Québec.

Maintenant, c'est avec le sentiment du devoir accompli que je vous SALUE en vous souhaitant à chacun d'entre vous une belle carrière et une longue vie.

Pierre Veilleux
Président sortant

 **Desjardins**
Caisse des policiers et policières



CAISSE-POLICE :
la **FORCE** collective
des policiers et policières
VERT demain

**DÈS JANVIER,
UNE SOLUTION
D'ÉPARGNE
RESPONSABLE
S'AJOUTE À L'OFFRE
DE SERVICES
APPARTENANCE**



www.caisse-police.com
pour mieux vous informer!

SIÈGE SOCIAL

460, rue Gilford, Montréal QC H2J 1N3
Téléphone : 514.VIP(847).1004
Sans frais : 1 877.VIP(847).1004
Télécopieur : 514.487.1004

CENTRES DE SERVICES

Couronne sud
Couronne nord
Sûreté du Québec—Montréal
Québec
Outaouais



Mes remerciements



Chers membres, collègues et amis,

Il est temps pour moi de vous dire au revoir après une carrière bien remplie de plus de 30 ans qui a débuté au merveilleux poste de Rawdon suivi d'une étape dans le parc des Laurentides, ce après quoi j'ai eu la chance d'œuvrer au Quartier général de Québec pendant 18 ans et d'occuper les fonctions de patrouilleur autoroutier, instructeur en emploi de la force, membre de l'unité d'urgence pendant 10 ans, et finalement terminer avec l'équipe communications et médias comme agent d'information.

Très rapidement, j'ai pris conscience qu'un policier vit et voit dans son quotidien des choses qu'un citoyen normal n'aura pas à vivre et à voir dans sa vie, si ce n'est que par malchance. Le policier doit également faire face occasionnellement à des accusations disciplinaires et/ou déontologiques qui sont souvent frivoles, inventées ou exagérées. S'ajoute à cela et pour couronner le tout, les changements constants de gestionnaires d'une unité qui créent souvent des conflits s'envenimant parfois à un point tel qu'il y a des séquelles à gérer pendant des mois, voire des années.

Mon implication syndicale, vous l'aurez compris, aura été d'abord et avant tout sur l'aspect humain et le soutien aux membres. Il a débuté dès ma première année au Quartier général de Québec où j'ai été élu délégué dans un grand poste à l'époque, soit celui de Québec Métro, et par la suite dans un regroupement de plusieurs unités dans ce même QG Québec. Cette période de cinq ans comme délégué m'a permis de comprendre que je voulais en faire plus pour les membres et ainsi travailler à créer une harmonie dans le milieu de travail qu'est le Quartier général de Québec.

Cela m'a conduit à ma vraie mission, être directeur syndical du Quartier général de Québec pendant trois mandats, soit pendant 12 ans, de 2004 à 2016, ce qui s'est avéré pour moi être mes meilleurs moments et meilleures expériences dans ce que je souhaitais accomplir pour les membres. J'aurai toujours un attachement spécial au QG de Québec et aux **amis**, collègues, membres, officiers et civils qui y travaillaient. Lors de ces 12 années, j'ai aussi été impliqué directement au conseil d'administration de la maison La Vigile, ce qui m'a amené à établir le pont entre l'organisation de La Vigile et l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec. Je tiens à remercier les membres du Quartier général de Québec de leur confiance et de leur soutien pendant toute ma carrière syndicale.

Finalement, j'ai eu la chance d'accomplir les responsabilités de vice-président aux Finances à Sainte-Julie, responsabilités incluant à la fois les ressources humaines, les ressources matérielles et, bien sûr, les ressources financières. Eh oui! le vice-président aux Finances s'occupe aussi des immeubles, du parc informatique, des assurances collectives, du budget de l'Association et des 21 employés civils de l'APPQ. Nul besoin d'aller plus loin pour comprendre que la tâche est colossale!

Je tiens à vous dire que je suis fier de laisser l'Association dans une excellente position financière, avec des surplus financiers qui n'ont fait qu'augmenter pendant ce parcours de quatre ans. Je ne veux pas énumérer mes réalisations, mais remercier ceux qui m'ont aidé. Par chance, il y a eu des personnes extraordinaires pour me soutenir dans ce travail et je tiens ici à faire quelques remerciements :

Merci à Pierre Veilleux dans un premier temps, qui m'a donné le goût d'être directeur de par son engagement. Il a été un excellent directeur très impliqué pendant mon parcours comme délégué. Vous connaissez la suite car, selon moi, il a été notre meilleur président.

Merci à Alphée Simard qui est plus qu'un collègue de travail; mon ami. Nos réalités des QG de Québec et de Montréal nous ont fusionné pour toujours.

Merci à André Graveline, notre actuaire en or qui nous quitte cette année après 45 ans de service et pour qui je ne peux énumérer ici tout ce qu'il a fait pour nous, car j'aurais besoin de la revue au complet. J'espère qu'il sera nommé membre honoraire de l'APPQ! À bientôt mon ami!

Merci à Marc-Olivier Tremblay, notre avocat de conformité indispensable qui est, entre autres, au comité d'investissement et dans la gestion de plus d'un quart de million dans les produits de placement de l'APPQ, sur la plateforme de IA, en plus d'être de bon conseil depuis 12 ans pour l'Association. Il restera un ami.

Merci à Julien Ponce, notre nouvel actuaire avec qui nous avons fait la transition des 45 ans de service de M. Graveline. Julien est un privilège pour l'Association et je te trouve chanceux, Charles Hopson, de l'avoir à tes côtés, vous allez avoir du plaisir.

Merci aux directeurs des 14 régions de la province pour votre beau travail auprès des membres.

Merci aux 21 employés de l'Association. Votre travail est admirable et l'APPQ ne pourrait fonctionner sans vous, car les permanents ne sont que de passage... Sauf Jacques.

Merci à Alain, Benoit, Geneviève et David, nos quatre avocats qui travaillent à la défense de nos membres, et très souvent en soutien aux permanents dans divers dossiers.

Merci à Catherine, notre spécialiste en santé sécurité qui travaille sur des dossiers humains et complexes avec douceur et doigté.

Merci à Sandrine, notre jeune technicienne en droit qui appuie nos avocats et qui fait un travail de moine dans les griefs.

Merci à Maria, Roxanne, Jeïnab, Chantal L., Brigitte, Chantal C. et Mylène, nos sept membres du département d'assurances qui ont été d'une patience extraordinaire dans l'implantation du nouveau système, mais également dans la réponse quotidienne

à la clientèle qui n'est pas toujours facile. Sans oublier, bien sûr, leur responsable de département Lucie Goulet qui est avec nous depuis 25 ans et avec qui j'ai eu le privilège d'apprendre beaucoup et de parler et rire presque au quotidien! Merci sincère à tout le département.

Merci à Johanne, Christine, Marie-Isabelle, Marie-Lou, Stéphanie, Alexandra et Ludovic, nos sept adjointes et agent de bureau qui sont professionnels et dévoués dans leur département respectif et à qui je dois beaucoup dans différents domaines, particulièrement l'informatique, les revues, les Prix Policiers du Québec et bien sûr le Congrès. Merci également pour les nombreuses belles discussions.

À mes enfants que j'adore, **merci** d'avoir partagé, par obligation, votre père avec la Sûreté du Québec et l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec.

Je m'en voudrais ici de ne pas rendre un hommage particulier à **MON adjointe et amie Christine Lavoie**, l'oreille de l'APPQ pour

plusieurs. Tu vas me manquer Christine. Si j'ai réussi à livrer ce beau et parfois difficile mandat, c'est que nous avons réussi ensemble. Merci, je serai à vie reconnaissant.

Au nouveau conseil de direction, d'abord félicitations! Travaillez sans compter les heures pour vos membres et faites-le ensemble dans le respect et surtout amusez-vous.

Pour terminer, **merci** à la nouvelle équipe de permanents : notre président Dominic avec ses vice-présidents Jacques, Stéphane, Jasmin, Serge-Alexandre et Charles. Grâce à vous six, je pars la tête haute et en paix. Je sais que les membres sont entre bonnes mains avec vous. Le seul héritage que j'ose vous léguer est de prendre soin de nos employés comme nous prenons soin de nos membres.

Merci!

Chrystian Leclerc

Vice-président aux Finances sortant



C'est un au revoir!



Pour ma dernière publication en tant que directeur de l'Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec, permettez-moi de remercier tous ceux qui m'ont soutenu (délégués et membres) depuis les quatre dernières années. Ce fut un plaisir de travailler pour vous.

Je quitte malheureusement pendant une période dangereuse pour notre Association. Il est de connaissance commune qu'il faut un caractère spécial pour bien faire le travail policier. Par contre, le seul trait de caractère essentiel requis qui importe vraiment et qui fait en sorte que tout le reste aura du sens est certainement l'altruisme, la considération pour ses collègues.

Si, en premier lieu, on prend toujours en considération l'impact de nos gestes sur nos collègues, nos actions sont garanties d'obtenir du succès et d'être justes et équitables. Ceci est d'autant plus vrai pour nos représentants syndicaux. Ils se doivent de n'avoir que l'intérêt des autres membres comme seule motivation.

Au moment d'écrire ces lignes, je suis incertain de l'identité de nos futurs représentants. Je suis par contre convaincu qu'il y en a qui n'ont pas leur place à ces positions très importantes.

Pendant mes années au conseil de direction, j'ai été témoin de comportements incroyables de la part de vos divers représentants. La majorité d'entre eux travaillaient POUR leurs membres et n'avaient à cœur que leur bien-être. Par contre, j'ai aussi été

témoin de comportements disgracieux, irrespectueux, narcissiques et mégalomanes d'une infime minorité qui n'avaient rien à voir avec la défense des droits des autres, mais plutôt qui servaient à mousser leur propre agenda.

Pour le bien de mon Association et de mes collègues, j'ai toujours gardé ces comportements, dont j'ai été témoin, pour moi en gardant toujours le cap sur le seul but de faire avancer la cause et de bien représenter mes membres, car il est totalement faux de dire qu'une transparence absolue est saine et productive... ce n'est qu'un slogan électoral qui, inévitablement, fera plus de mal que de bien. Pour illustrer ceci, ramenez-vous au travail policier et demandez-vous pourquoi lors de certaines interventions vous ne dévoilez pas tout à tous les impliqués... pour ma part, c'est dans le but de m'assurer que l'intervention bénéficie au maximum à toutes les parties impliquées!?

Mon seul souhait est que, tout comme moi, vous avez été capables de reconnaître cette différence entre les différents candidats ainsi que les promesses qui émanent directement du monde des licornes!!

L'avenir saura nous le dire! Merci à tous et à plus...

Alain Gaudreault

Directeur syndical sortant de l'Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec

Nouveaux et futurs retraités



Du 23 décembre 2019 au 31 décembre 2020

Nom	Matricule	Date de retraite
Marc Caumartin	10654	2019-12-23
Marc Mallette	9129	2020-01-06
Alain Rouillier	8515	
Martin Rivard	12682	
Richard Bossé	8054	2020-01-15
Mario Gagnon	8591	2020-01-16
Steeve Martel	10535	
Patricia Meunier	8886	
André Robitaille	8987	
Line Bédard	10934	
Yves Senay	7399	2020-01-18
Éric Doucet	11110	2020-01-19
Annie Pineault	9373	
Caroline Guay	8437	
Martin Jarry	8921	2020-01-20
Éric Lavoie	7949	
Marc Vaillant	9399	
Bernard Casavant	8312	
Stéphane Geoffroy	8805	2020-01-21
Patrick Blanchette	8562	2020-01-23
Guy Milette	9594	
Alain Gaudette	9863	2020-01-27
Daniel Huard	8965	
Laval Tremblay	9120	
Stéphane Roy	8913	2020-01-31
Denis Thibodeau	8835	2020-02-01
Martin Corbeil	8594	2020-02-03
Luc Gélinas	8244	
Bernard Gravel	7532	
Martin Bernier	8334	2020-02-05
Serge Bertrand	11108	2020-02-17
Alain Whittom	7547	
Stéphane Paiement	7849	2020-02-18
Alain Langevin	9018	2020-02-20
Manon Bourque	9073	2020-02-21
Sylvain Roy	8791	2020-03-01
Josée Hamel	9002	2020-03-03
Langis Clément	10300	2020-03-06
Richard Bellemare	10646	2020-03-11
Denis Belley	7791	2020-03-17
Carl Capistran	10399	
Jean-François Cloutier	7458	
Gilles Demers	8848	
Louison Proteau	8234	
Guylain St-Pierre	8694	

Nom	Matricule	Date de retraite
Jérôme Bernatchez	8336	2020-03-18
Denis Bissonnette	9332	
Claude Moroté	7765	
Éric Robillard	8890	
André Roussy	8976	
Robert Garnier	7903	2020-03-20
Luc Monfette	8575	
Jean-Yves Morin	9681	
Lise Rousseau	8880	
Nathalie Boivin	8093	2020-03-21
Sylvain Leblanc	9245	
Michel Pagé	9992	
Richard Bonsant	8032	2020-03-23
Sabin Beaumont	7986	2020-03-24
Gilles Paradis	7619	2020-03-26
Karl Pelletier	9680	2020-03-27
Michel Roussy	10387	
Jocelyn Descent	7744	2020-03-28
Josée Hébert	10808	
Yves Mcculloch	11012	
Steeve Tremblay	8165	
Nancy Gordan	8923	2020-03-29
Yves Boulet	8057	2020-03-30
Francis Lessard	7538	
Carl Allard	8277	2020-03-31
Pierre Boisvert	7255	
Josée Boutin	8084	
Régis Falardeau	7114	
Yves Girard	7892	
Martin Laverdière	8536	
Bruno Lavoie	7499	
Daniel Lebel	10861	
Chantale Noël	7863	
Bernard Ouellet	8038	
Martin Potvin	8309	
Serge Proulx	10210	
Alain Quesnel	7896	2020-04-01
Denis Therriault	10059	
Guy Baril	9713	
Dave Beaulieu	7886	
Alain Boucher	10023	
Jean Cyr	10658	
René Dugrenier	10478	
Alain Dumouchel	7528	
Sylvain Lachapelle	8469	

Nom	Matricule	Date de retraite
Elisabeth Meyers	9074	2020-04-01
Mario Robitaille	9236	
Yves St-Jacques	8035	
Denis Therrien	8452	
Claude Bergeron	9504	2020-04-02
Alain Trottier	8589	2020-04-03
André Bujold	7988	2020-04-04
Sylvie Ouellet	10498	
Jean-François Brisson	7822	2020-04-06
Marc Bélanger	7929	2020-04-07
Yves Desrochers	8685	2020-04-08
Bruno Harvey	9316	2020-04-10
Éric Duguay	9987	2020-04-12
Stéphane Savard	12674	2020-04-14
Patrick Côté	8638	2020-04-17
Dany Desbiens	10563	2020-04-20
Daniel Philibert	8863	
Gaétan Roy	8447	2020-04-21
Réal Dufour	7756	2020-04-22
Marco Brouillard	10652	2020-04-24
Christian Trudel	11703	2020-04-28
Claude Mercier	13880	2020-05-01
Yvon Gratton	8775	2020-05-07
Stéphane Girard	8428	2020-05-11
Stéphane Dostie	8887	2020-05-12
Pierre Poirier	9211	2020-05-15
Stéphane Boudrias	8919	2020-05-18
François Lecavalier	8670	
Caroline Ouellet	8405	
Alain Lapointe	7810	2020-05-19
Harold Turcotte	7665	
Hugues Blackburn	8553	2020-05-21
Denis Caron	9593	2020-05-29
Barbara Bourgeois	8997	2020-06-06
François Bourque	8672	
Dominique Tremblay	11037	2020-06-13
Daniel Prieur	8753	2020-06-15
Alain Gagnon	8389	2020-06-20
Gilles Pipon	8827	2020-06-25
Natacha Pucar	10945	2020-06-28
Yvan Lessard	8581	2020-07-01
Caroline Madison	10345	
Danielle Guénette	9032	2020-07-02
Michel Tremblay	8960	2020-07-07
Alain Baron	8615	2020-07-17
Jean-Pierre Cossette	11036	2020-07-18
Carl Thibault	8839	
Bernard St-Pierre	7939	2020-07-21
Josée Gagné	9696	2020-07-25
Patrick Duclos	8582	2020-08-01
Michel Vincent	7793	

Nom	Matricule	Date de retraite
Pierre Lafontaine	8675	2020-08-11
Alain Fillion	8979	2020-08-14
Carl Létourneau	9110	2020-08-15
Philippe Collin	8198	2020-08-17
Yves Rivest	9241	2020-08-19
Rachelle Caron	8525	2020-08-20
Alain Desrocher	8222	
Michel Gosselin	8062	2020-08-23
André Guimond	8846	2020-08-29
Luc D'Amours	13689	2020-08-31
Louis Lambert	8160	2020-09-12
Dominique Wagner	10585	2020-09-15
Claude Thérien	9100	2020-09-19
Vincent Touchette	7650	2020-09-28
Pierre Leclerc	10757	2020-10-01
Aldé Pelletier	13043	2020-10-03
Nathalie Tardif	9064	2020-10-05
Guy Tremblay	8631	
Michel Giasson	10566	2020-10-08
Maxime Tremblay	8861	2020-10-13
Guy Paquet	8003	2020-10-17
Daniel Bourgault	7999	2020-10-19
Éric Tremblay	9612	
Louis Jacob	9044	2020-10-23
Patrice Hovington	7911	2020-10-24
Jean Blais	10609	2020-10-30
Yves Richard	11021	2020-10-31
Laval Dion	13885	2020-11-01
Richard Forgues	8395	2020-11-02
Louis Tremblay	10331	2020-11-06
Serge Fortin	8294	2020-11-07
Serge Chouinard	10935	2020-11-08
Gaétan Boulianne	8184	2020-11-22
Pierre Fortier	8629	2020-11-23
Alain Slicer	8231	
André Leblanc	9682	2020-11-24
Daniel Dionne	10204	2020-11-27
Bruno Girard	8257	
Pierre Forget	8915	2020-11-29
François Gourbil	8599	2020-12-04
Denis Burelle	10477	2020-12-05
Bruno Duchesne	8918	2020-12-16
Francis Sabourin	10112	2020-12-17
Alain Rodier	7853	2020-12-19
Marc Benoit	10726	2020-12-20
Mathieu Sauvageau	8769	2020-12-22
Alphée Simard	8666	
Pierre Veilleux	7645	2020-12-25
Michel Chartrand	8736	2020-12-25
Louis Dufour	8649	2020-12-31

Hommage à nos chers disparus



Du 20 novembre 2019 au 20 novembre 2020

Nom	Matricule	Statut	Date du décès	Âge
Fernand Deschênes	5590	retraité	2019-11-20	69
André Dumaine	3788	retraité	2019-11-22	73
Jean-Yves Cunningham	3148	retraité	2019-11-26	76
Laurent Delorme	3737	retraité	2019-11-27	75
Jean-Marc Godin	3104	retraité	2019-11-29	81
Luc O'Bomsawin	8642	retraité	2019-12-04	62
Raymond Breton	5170	retraité	2019-12-07	68
Donald Huard	4028	retraité	2019-12-09	77
Gilles Paré	3499	retraité	2019-12-12	75
André Bigras	2871	retraité	2019-12-14	78
Michel Côté	4254	retraité	2019-12-18	72
Richard Choquette	4684	retraité	2019-12-22	80
Lionel Prévost	2457	retraité	2019-12-28	80
Jean-René Gilbert	4465	retraité	2020-01-01	70
Serge Hervieux	7534	retraité	2020-01-04	57
Marius Belzile	1546	retraité	2020-01-15	90
Valin Beaulieu	2426	retraité	2020-01-22	83
André Guay	2556	retraité	2020-01-23	80
Luc Bergeron	5455	retraité	2020-01-29	71
Serge Roy	5808	retraité	2020-02-04	65
Reynald Vincent	5133	retraité	2020-02-05	68
Jules H. Béland	3974	retraité	2020-02-06	73
Sylvain Béland	7802	actif	2020-03-14	55
Alexior Chapados	2597	retraité	2020-03-22	79
Roger St-Laurent	2997	retraité	2020-03-22	79
René Simard	1672	retraité	2020-03-31	88
Antonio D'Asti	3094	retraité	2020-04-01	85
Robert Turpin	1543	retraité	2020-04-03	89
René Bédard	6270	retraité	2020-04-04	68
Fernand Lapointe	1585	retraité	2020-04-12	88
Gilbert Béliveau	4971	retraité	2020-04-22	75
Marcel Lamarche	3543	retraité	2020-04-27	76
Yves Lamarre	2448	retraité	2020-05-01	79
Richard Donahue	5607	retraité	2020-05-06	73
Élaine Mercier	7311	retraité	2020-05-06	63
Nino Persechino	2928	retraité	2020-05-14	85
Maxime Paquet	10264	actif	2020-05-17	44
Paul Cloutier	1921	retraité	2020-05-30	88
Guy Lessard	3606	retraité	2020-05-31	75
Paul Ouellet	2783	retraité	2020-06-04	78
Gilles Denis	4608	retraité	2020-06-10	71
Jean-Marc Lemay	4347	retraité	2020-06-12	73
Jean-Marc Langevin	2559	retraité	2020-06-14	79
Michel Clavet	3480	retraité	2020-06-20	76
Gilles Savard	4706	retraité	2020-06-20	71
Fernand Boissinot	1802	retraité	2020-07-09	87
Michel Cléroux	6273	retraité	2020-07-16	70

Nom	Matricule	Statut	Date du décès	Âge
Réjean Bouffard	11084	retraité	2020-07-18	73
Daniel Plante	3467	retraité	2020-08-01	77
Jean-Luc Paquet	2634	retraité	2020-08-08	81
Jean-Claude Simard	2800	retraité	2020-08-09	80
Umberto Alberto Tucci	6734	retraité	2020-08-15	70
Claude St-Gelais	2860	retraité	2020-08-21	81
Richard Violette	5272	retraité	2020-08-21	70
Marc Savard	6362	retraité	2020-09-14	69
Pier-Luc Gosselin	13095	actif	2020-09-08	33
Gilles Désilets	4055	retraité	2020-09-18	81
Fernand Pichette	1603	retraité	2020-09-19	87
Claude Tremblay	4210	retraité	2020-09-21	74
Guy Gaucher	3707	retraité	2020-09-22	79
François Lapointe	2006	retraité	2020-09-26	89
Serge Bellefeuille	6822	retraité	2020-09-29	66
Jacinthe Charbonneau	8871	retraité	2020-10-02	63
Pierre Angers	5962	retraité	2020-10-04	69
Jean Coutellier	1880	retraité	2020-10-14	84
André Pharand	6631	retraité	2020-11-03	73
André Rathé	3503	retraité	2020-11-09	84
Yves Labbé	8486	actif	2020-11-10	56
John Spada	4520	retraité	2020-11-11	72
Serge Breault	6512	retraité	2020-11-15	67



L'ABBÉ LUCIEN OUELLET

Aumônier de la Sûreté
du Québec

1923 - 2020

L'APPQ tient à rendre hommage à l'abbé Lucien Ouellet pour son soutien indéfectible auprès des policières et policiers de la Sûreté du Québec pendant de nombreuses décennies.

Nous souhaitons transmettre nos plus sincères condoléances à la famille, aux amis ainsi qu'aux proches de l'abbé Ouellet.

450 922-5414

WWW.APPQ-SQ.QC.CA | INFO@APPQ-SQ.QC.CA



NOM	COURRIEL	POSTE
-----	----------	-------

Président

Dominic Ricard	dominic.ricard@appq-sq.qc.ca	21
Stéphanie Bourgault, adjointe au président	stephanie.bourgault@appq-sq.qc.ca	22

Vice-président Discipline et déontologie

Jacques Painchaud	jacques.painchaud@appq-sq.qc.ca	26
Marie-Lou Lafrance, adjointe	marie-lou.lafrance@appq-sq.qc.ca	27

Vice-président Grievs et formation

Jasmin Rainville	jasmin.rainville@appq-sq.qc.ca	25
Marie-Isabelle Poirier, adjointe et soutien technique	marie-isabelle.poirier@appq-sq.qc.ca	24
Sandrine Couturier, technicienne juridique	sandrine.couturier@appq-sq.qc.ca	43

Vice-président Santé et sécurité du travail et ressources matérielles

Stéphane Trottier	stephane.trottier.2@appq-sq.qc.ca	12
Catherine Sirois, conseillère	catherine.sirois@appq-sq.qc.ca	23
Johanne Lagacé, adjointe	johanne.lagace@appq-sq.qc.ca	13

Vice-président Ressources humaines

Serge-Alexandre Gervais	serge-alexandre.gervais@appq-sq.qc.ca	19
Ludovic Elbaze, agent de bureau	ludovic.elbaze@appq-sq.qc.ca	18

Vice-président Finances

Charles Hopson	charles.hopson@appq-sq.qc.ca	29
Christine Lavoie, agente administrative	christine.lavoie@appq-sq.qc.ca	28
Alexandra Plante, adjointe et réceptionniste	alexandra.plante@appq-sq.qc.ca	0

Avocats

David Coderre	david.coderre@appq-sq.qc.ca	14
Benoit Ducharme	benoit.ducharme@appq-sq.qc.ca	17
Geneviève Frigon	genevieve.frigon@appq-sq.qc.ca	30
Alain Rousseau	alain.rousseau@appq-sq.qc.ca	50

Assurances-vie, maladie et dentaire

Lucie Goulet, gestionnaire	assurances@appq-sq.qc.ca	1
Roxanne Charron, agente de bureau		39
Chantal Cliche, agente de bureau		36
Mylène Dubé, agente de bureau		34
Jeï nab Kandjy-Djina, agente de bureau		32
Chantal Laberge, agente de bureau		37
Maria Leblanc, agente de bureau		15
Brigitte Sauvageau, agente de bureau		42

DIRECTEURS DE L'APPQ

GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

François Leblanc
francois.leblanc@appq-sq.qc.ca

BAS-SAINT-LAURENT

Cathy Richard
cathy.richard@appq-sq.qc.ca

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

Stephan Holmes
stephan.holmes@appq-sq.qc.ca

QUÉBEC-NORD/SUD

Jefferick K. St-Hilaire
jefferick.st-hilaire@appq-sq.qc.ca

MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

Dominic Roberge
dominic.roberge@appq-sq.qc.ca

ESTRIE

Hugo Lizotte
hugo.lizotte@appq-sq.qc.ca

MONTÉRÉGIE EST

Jean-François Veillette
jean-francois.veillette@appq-sq.qc.ca

LAURENTIDES / LANAUDIÈRE

Richard Rhéaume
richard.rheaume@appq-sq.qc.ca

OUTAOUAIS

Serge Bigras
serge.bigras@appq-sq.qc.ca

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE / NORD-DU-QUÉBEC

Michel Routhier
michel.routhier@appq-sq.qc.ca

CÔTE-NORD

Dino Tremblay
dino.tremblay@appq-sq.qc.ca

QUARTIER GÉNÉRAL DE MONTRÉAL

Tommy Giroux
tommy.giroux@appq-sq.qc.ca

QUARTIER GÉNÉRAL DE QUÉBEC

Isabelle Lavallée
isabelle.lavallee@appq-sq.qc.ca

GRAND MONTRÉAL

Rock Soucy
rock.soucy@appq-sq.qc.ca

**GAGNEZ
PLUS DE
\$\$\$\$**
@belairdirect

Plus de chances de gagner pour les premiers inscrits



Gagnez l'un des deux prix mensuels de 1 000 \$
offerts par le programme groupe de belairdirect
Complétez le formulaire tous les mois pour plus de chances de gagner

Chers membres,

Nous avons le plaisir d'annoncer le lancement d'un nouveau concours réservé aux membres du programme pour les groupes de belairdirect! Le concours se déroulera du 1^{er} mars 2021 au 28 février 2022.

Pour participer :

Rendez-vous au www.belairdirect.com/gagnezplus pour compléter le formulaire en ligne ou appelez-nous pour une soumission d'assurance auto et/ou habitation et mentionnez que vous êtes un membre de votre organisation. En tant que membre du programme groupes de belairdirect, vous et votre famille* êtes admissibles à des rabais exclusifs sur votre assurance auto et habitation. Pour obtenir une soumission, vous n'avez qu'à composer le **1 833 294-2911**.

Il y a deux prix en argent d'une valeur de 1 000 \$ à gagner par mois! Et ce n'est pas tout. Toutes les personnes qui obtiendront une soumission durant la période du concours doubleront leurs chances de gagner!

Bonne chance!

*Aucun achat requis. Le concours s'adresse uniquement aux résidents du Canada. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique. Consultez les règlements complets du concours en lien au belairdirect.com/gagnezplus.

belairdirect.
auto et habitation - groupes